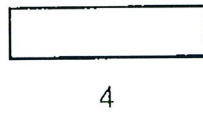
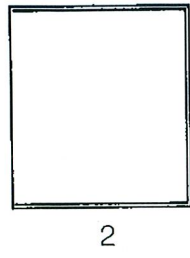
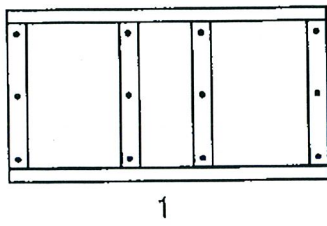


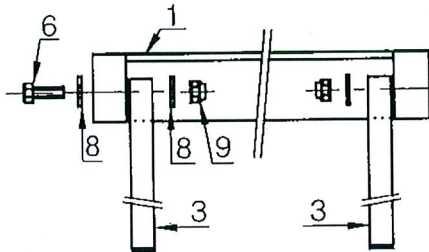
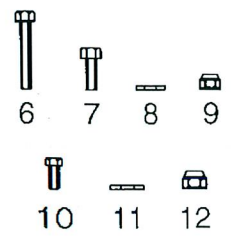
Pièces de la table



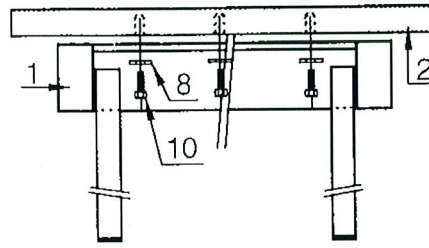
Pièce de scellement



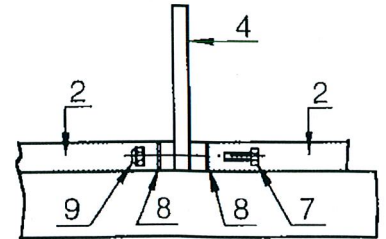
Boulonnerie



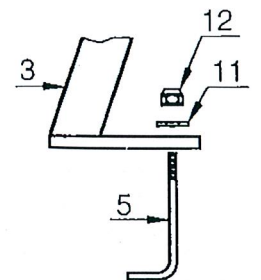
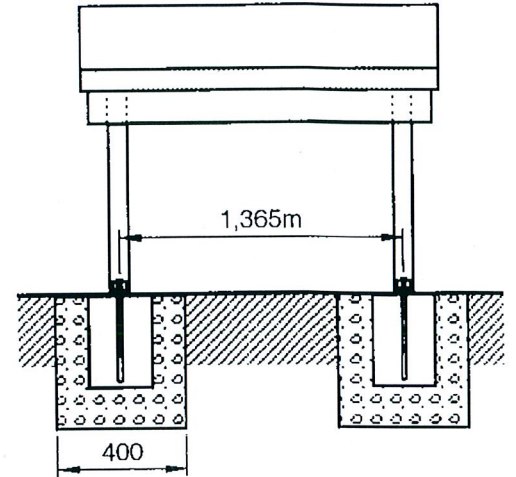
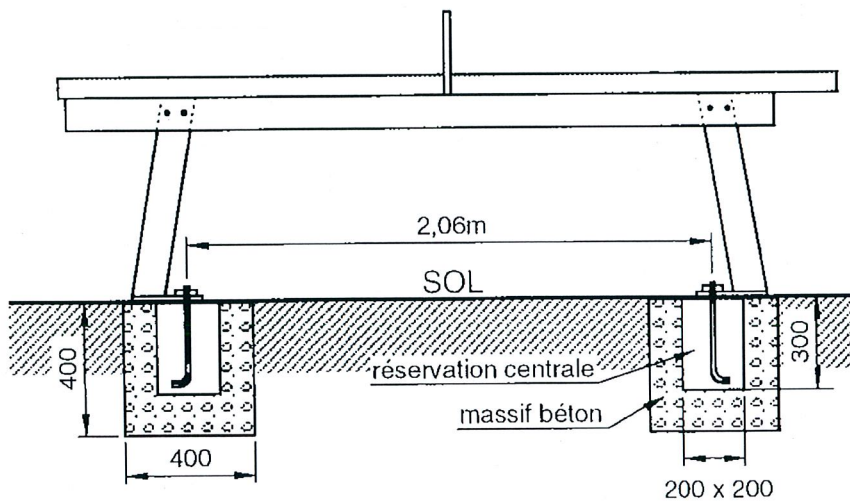
Montage des pieds



montage de la table



Montage du filet



Montage des tiges de scellement

12	4	écrou-frein M12
11	4	rondelle M12 U
10	12	vis H M6/30
9	11	écrou-frein M8
8	34	rondelle M8 U
7	3	vis H M8/40
6	8	vis H M8/100
5	4	tige de scellement
4	1	filet
3	4	pied
2	2	plateau
1	1	châssis

Repère	Nombre	Désignation	Matière
		Echelle : ~	Modifications
		Date : 19/03/99	02
		Dessiné par : M ROTHE	01
		Vérfié par : <i>[Signature]</i>	00
TABLE de PING-PONG en POLYESTER Scellement, nomenclature et montage			Réf. Sport France 73520
		Afin d'améliorer ses prestations, Sport France se réserve le droit de modifier à tout instant les renseignements portés sur ce plan.	Client
			Page 1/3



17, rue de Précy
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

PRESCRIPTIONS POUR IMPLANTATION, MONTAGE ET MAINTENANCE

1. Identification de l'équipement

Nom de l'équipement : TABLE de PING-PONG en POLYESTER
Référence : 73520
Nom du fournisseur : SPORT FRANCE
Adresse du fournisseur : 17, rue de Précý 60820 Boran sur Oise
Téléphone : 03 44 21 90 40
Télécopie : 03 44 21 28 45

2. Usage - Implantation

Site déconseillé : aucun
Zone d'implantation : terrain plan et horizontal
Nature des fondations : béton dosé à 250 kg avec un temps de séchage nécessaire de 2 semaines.

3. Montage

En suivant les plans de montage et de scellement joints.

4. Obligations règlementaires

Le propriétaire de l'équipement doit établir un plan de vérification et d'entretien, en précisant la périodicité des vérifications.

Il est conseillé d'effectuer des vérifications simples tous les 3 mois, examen visuel des équipements et essai manuel (ébranlement des montants ou poteaux) pour tester la solidité des fixations.

Il est conseillé d'effectuer des vérifications lourdes tous les deux ans, (tests de stabilité et de solidité suivant l'annexe 1 du décret n°96-495 du 4 juin 1996).

5. Maintenance

5.1 Maintenance préventive

Nettoyage

- Fréquence : 1 fois par an pour site en accès surveillé, 2 fois par an pour site en accès libre.
- Produits à utiliser : détergents non nocifs (eau savonneuse par exemple).

Traitement et protection de surface

- Fréquence : non déterminée
- Produits à utiliser : nous consulter



17, rue de Précý
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 19/03/99



Dessiné par : M ROTHE

Vérfifié par :

Modifications

02

01

00

TABLE de PING-PONG en POLYESTER
Notice du fabricant

Réf. Sport France
73520

Client

Page 2/3

Fixations (resserrage)

- Fréquence : tous les 3 mois pour site en accès surveillé, tous les mois pour site en accès libre.
- Outils, pièces à utiliser : clés de 10, de 13, de 19.

Pièces exigeant un entretien particulier

- Fréquence : sans objet
- Produits à utiliser : sans objet

Marquage indélébile et visible

- Nom du fournisseur : SPORT FRANCE (voir marquage de l'équipement).
- Année de fabrication : voir plaque apposée sur l'équipement.
- Avertissement rappelant le mode d'installation de l'équipement: voir instructions figurant sur l'équipement.

5.2 Maintenance corrective

Prescriptions pour dépose totale

- Protection de l'équipement :
- Protection des scellements et ancrages :



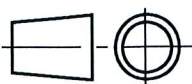
Assurer la protection et prévenir l'accès par un ruban adhésif autour de l'équipement. Nous consulter (partie technique).



17, rue de Précy
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 19/03/99



Dessiné par : M ROTHE

Vérfifié par :

Modifications

02

01

00

TABLE de PING-PONG en POLYESTER
Notice du fabricant

Réf. Sport France
73520

Client

Page 3/3